



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Bourg-lès-Valence, le **28 JAN. 2026**

Affaire suivie par la Direction Générale
04.75.79.45.47 - dgs@bourg-les-valence.fr

Nos Réf. : MM/PT/CG

Cher(e)s Collègues,

Un CONSEIL MUNICIPAL se réunira, en séance publique, en salle des mariages (rez-de-chaussée), à la Mairie, le :

Lundi 2 février 2026 à 18h30

Nous vous adressons par mail le lien de téléchargement dans lequel vous trouverez le dossier du conseil municipal.

Selon l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, un conseiller municipal peut donner un pouvoir à un collègue de son choix.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, cher(e)s collègues, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Maire,

A blue ink signature of the name "Marlène MOURIER". The signature is fluid and cursive, with "Marlène" on top and "MOURIER" below it, enclosed within a large, sweeping blue line that forms a partial circle around the text.
Marlène MOURIER